

► Informations générales

Cours

Sigle et titre	PSY3035 I
Titre long	Psychopharmacologie
Nombre de crédits	3 crédits
Trimestre et année	Hiver 2020
Horaire et local	Jeudi 16h00-19h00, Salle E-240 Pav. Marie Victorin
Mode de formation	Cours magistral
Description courte (selon l'annuaire UdeM)	Description des effets physiologiques et psychologiques des principales classes de drogues psychotropes. Évaluation critique (méthodologique et déontologique) de la recherche et des connaissances actuelles en psychopharmacologie.
Préalables	Aucun
Site StudiUM	https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=157766

Enseignant(e)

Nom et titre	Dr. Marc Viaud, PhD
Coordonnées	marc.viaud@umontreal.ca
Disponibilités	Jeudi 14h30 à 15h30, F-523 Pav. Marie Victorin

► Apprentissages visés

Objectifs généraux

L'objectif principal du cours est de donner à l'étudiant(e) les concepts de base de la psychopharmacologie.

Objectifs d'apprentissage

Le cours permettra à l'étudiant(e) d'acquérir les connaissances de base de la pharmacologie incluant les principes de pharmacologie, la signalisation chimique, les principales classes de neurotransmetteurs ainsi que les méthodes de recherche en psychopharmacologie. Le cours couvrira aussi les principales classes de drogues psychotropes en examinant leurs mécanismes d'action ainsi que leurs effets comportementaux, physiologiques et psychologiques, incluant leur utilisation en pharmacothérapie.

Compétences développées

Capacité à évaluer les éléments positifs et négatifs associés à l'utilisation d'un psychotrope comme possible traitement d'une psychopathologie.

► Calendrier

Séances/dates	Contenus	Activités/évaluations	Lectures et travaux
s.1 - 9 janvier	Introduction	Présentation du cours	Chapitre 1
s.2 - 16 janvier	Principes de pharmacologie	Cours magistral	Chapitres 1 à 3
s.3 - 23 janvier	Signalisation chimiques	Cours magistral	Chapitres 5 à 8
s.4 - 30 janvier	Abus de psychotropes, dépendance et toxicomanie	Cours magistral	Chapitre 9
s.5 - 6 février	L'alcool	Cours magistral	Chapitre 10
s.6 - 13 février	Les opiacés	Cours magistral	Chapitre 11
s.7 - 20 février	Les stimulants psychomoteurs	Cours magistral	Chapitre 12
s.8 - 27 février	1^{ière} évaluation	Examen intra 40%	
s.9 - 5 mars		Semaine de relâche	
s.10 - 12 mars	Marijuana et les cannabinoïdes	Cours magistral	Chapitre 14
s.11 - 19 mars	Hallucinogènes, PCP et kétamine	Cours magistral	Chapitre 15
s.12 - 26 mars	Troubles anxieux et anxiolytiques	Cours magistral	Chapitre 18
s.13 - 2 avril	Troubles affectifs et traitements	Cours magistral	Chapitre 19
s.14 - 9 avril	Schizophrénie et anti-psychotiques	Cours magistral	Chapitre 20
s.15 - 16 avril	Complément de cours s/a	Cours magistral	
s.16 - 23 avril	Période des évaluations de fin de session	Pas de cours	
s.17 - 30 avril	2^{ème} évaluation	Examen final cumul 60%	

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Évaluations

Moyens	Critères	Dates	Pondérations
Examen intra (choix multiples)	Semaines 1 à 7 inclusivement	27 février 2020	40%
Examen final (choix multiples)	Cumulatif	30 avril 2020	60%

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen	Contactez <u>immédiatement</u> le secrétariat du premier cycle de psychologie. Je n'ai aucune autorité pour accorder des remises, reprises, etc.
Dépôt des travaux	Aucun travail n'est prévu pour ce cours
Matériel autorisé	Dictionnaire de traduction (par exemple, Français-Anglais/Anglais-Français)
Qualité de la langue	Cliquez ici pour entrer du texte.
Seuil de réussite exigé	La note de passage est de 50%

► Rappels

Dates importantes

Modification de l'inscription	2020-01-21
Date limite d'abandon	2020-03-13
Évaluation de l'enseignement	Cliquez ici pour effectuer une sélection.
<i>Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.</i>	

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours	Sujet aux restrictions usuelles en matière de droit d'auteur, l'enregistrement du cours à partir de votre place dans la salle est permis pour votre usage personnel durant la session.
Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents	La prise de notes au moyen d'un ordinateur portable ou d'une tablette est permise durant les cours. Ordinateurs, tablettes et téléphones sont strictement interdits durant les évaluations et doivent restés dans votre sac en mode éteint.

► Ressources

Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

Documents	Jerrolds S. Meyer & Linda F. Quenzer. (2019). <u>Psychopharmacology – Drugs, the Brain and Behavior</u> . (3 rd edition). Sunderland, Massachusetts, USA : Sinauer Associates, Inc.
Ouvrages en réserve à la bibliothèque	Jerrolds S. Meyer & Linda F. Quenzer. (2019). <u>Psychopharmacology – Drugs, the Brain and Behavior</u> . (3 rd edition). Sunderland, Massachusetts, USA : Sinauer Associates, Inc.
Équipement (matériel)	Aucun matériel n'est requis pour le cours

Ressources complémentaires

Documents	Des documents, incluant audio-visuels, pourront être indiqués lors des cours dans les PowerPoints.
Sites Internet	https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=157766
Guides	Aucun
Autres	Aucun

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Citer ses sources – styles et logiciels (guide)	http://www.bib.umontreal.ca/LGB/
Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM	http://www.bib.umontreal.ca/services/default.htm
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude	http://www.integrite.umontreal.ca/reglementation/officiels.html
Site Intégrité	http://integrite.umontreal.ca/

Harcèlement

À l'Université de Montréal, le harcèlement de tout type est proscrit. Si vous sentez que vous êtes victime d'une quelconque forme de harcèlement, plusieurs ressources s'offrent à vous.

Bureau d'intervention en matière de harcèlement	www.harcelement.umontreal.ca
---	--

► Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

GRILLE DE CONVERSION

Résultat final en pourcentage	Notation littérale	
	Lettre	Valeur numérique
90-100	A+	4,3
85-89	A	4,0
80-84	A-	3,7
77-79	B+	3,3
73-76	B	3,0
70-72	B-	2,7
65-69	C+	2,3
60-64	C	2,0
57-59	C-	1,7
54-56	D+	1,3
50-53	D	1,0
35-49	E	0,5
0-34	F	0

Au premier cycle, dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne de groupe doit se situer entre 2,30 (C+) et 3,65 (B+) inclusivement, une fois appliqué le barème de conversion. Cette règle ne s'applique pas aux cours de cycles supérieurs.

Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.